L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

JOURNAL OFFICIEL DE L'ETAT. —— NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 16 MAI 1843.

PAR BULLITT, MAGNE & Co.
No. 81, Rue de Chartres

CONDITIONS DE L'ABEILLE.

ABONNEMENT:

Journal quotidien, une année d'avance $12
Journal de la campagne, trois fois par semaine, une année d'avance, 10

Les termes de l'abonnement est pour une année. Aucune souscription, soit au journal seulement, soit aux annonces, ne sera considérée comme définitive de la part de l'abonné, à moins qu'elle n'ait été donnée avec par écrit, une semaine avant l'expiration de la année.

ANNONCES. Les insertions par carré de cinquante lignes, pour la première fois, et cinquante cents pour chaque insertion subséquente. Les changements ou additions aux annonces ne seront comptés que comme une nouvelle insertion. Le carré est de DIX lignes ou moins.

ABONNEMENS pour l'année aux annonces. Les artisans et commerçans résidant toujours du 1er Avril 1843, les Banques, Compagnies d'Assurances et autres institutions publiques, les avocats, notaires, libraires et bateaux à vapeur, qui les aiment à annoncer faisant la commission, 250. Ces abonnemens ne peuvent s'étendre à l'avance.

Le privilége des annonces pour un mois entendu à un carré par chaque jour excepté un seul par semaine.

LES ANNONCES de mariages et de décès, les articles pour appeler l'attention du public à la vente d'immeubles, et tous ceux dont la nature exigera par un changement, les annonces de théâtres, &c. &c. devront payer au tarif des annonces ordinaires.

LES ANNONCES qui ne doivent paraître que pendant quelques jours, devront être payées d'avance, ou qu'il y ait de l'incertitude.

LES THEATRES et autres endroits ouverts pour l'amusement public, faisant insérer chaque jour, ne seront exigés que pour quinze jours à moins qu'ils ne veuillent payer d'avance.

LES ANNONCES de candidature à des emplois publics et toutes annonces d'une nature politique, paieront double du tarif ordinaire.

CABOTAGE.

POUR LA MOBILE, sur la Barque -Le steamer KLEBERT, capitaine J. Sa- les particuliers. Le steamer a un bon entrepont, le tout confort, et le fret modéré. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à

16 mai—5 A. L. GAINES & BROTH

POUR ST. LOUIS, Le steamer BENJAMIN FRANKLIN, capt. O. J. Casey, partira pendant le cours de la semaine. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à G. DUPARC & CO

16 mai 60, Poydras

POUR LES ATTAKAPAS—Le bateau à vapeur REPUBLIC, capitaine Johnson, partira pendant le cours de la semaine. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à